

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 111 (1975)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éducateur

1172

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

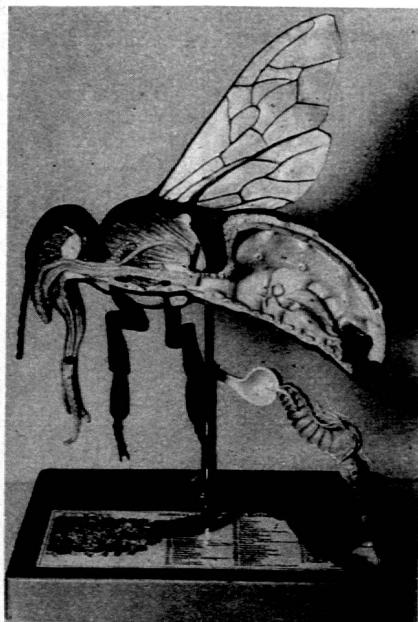
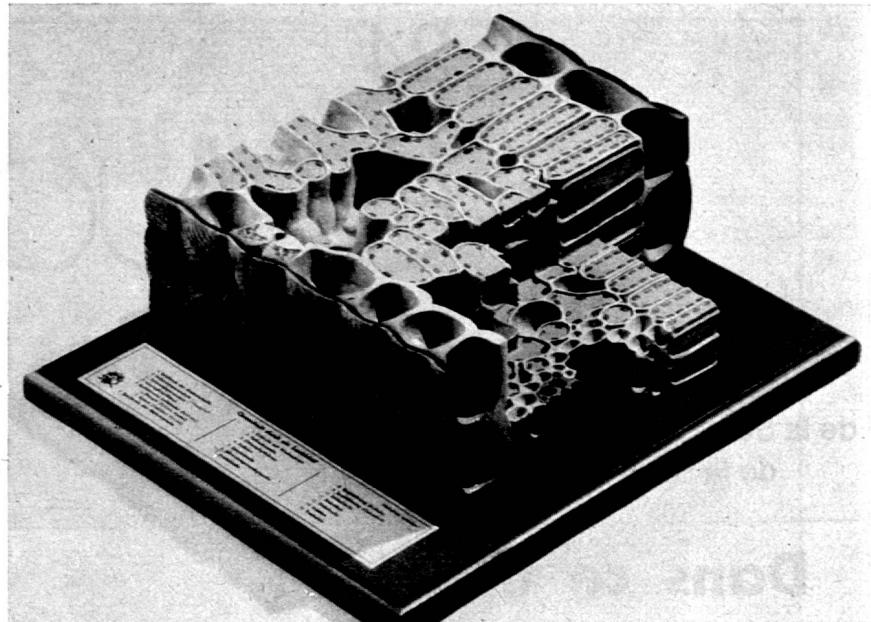
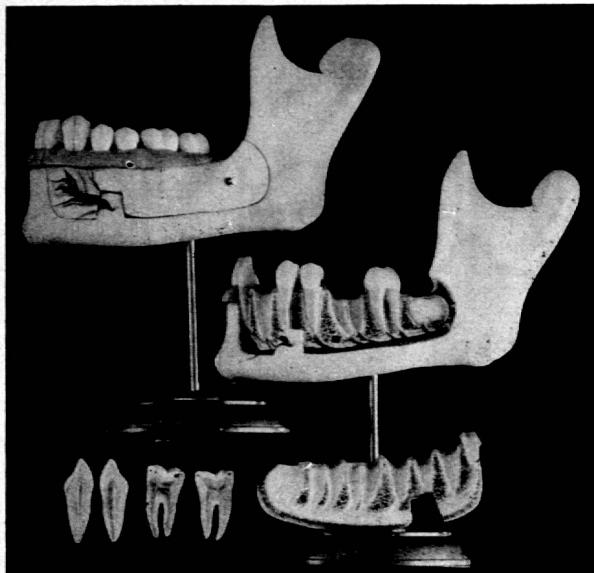
et bulletin corporatif

Dans ce numéro :

- **les problèmes posés par le recyclage**
- **SPV: XVII^e Séminaire d'automne et Congrès culturel**

Photo Doris Vogt





Anthropologie Zoologie Botanique

Modèles et préparations
Transparents et diapositives
Tableaux muraux et planches
Instruments et appareils

Bon pour informations

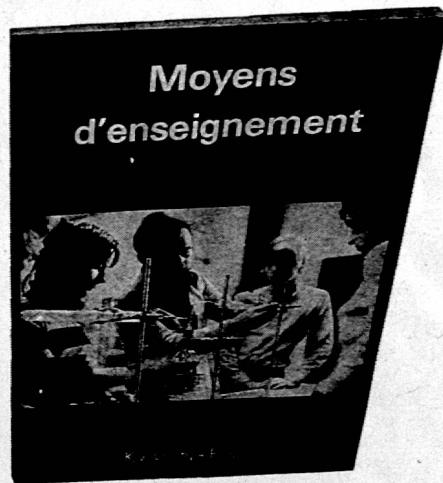
Je désire :

- Offre pour Prospectus et liste de prix
 Catalogue général K+F Visite du conseiller

Veuillez marquer d'un X ce qui convient

Nom : _____ Prénom : _____ Nom de l'école : _____

Numéro postal : _____ Localité : _____ Adresse de l'école : _____



Kümmerly + Frey

Hallerstrasse 10, 3001 Berne
Téléphone (031) 24 06 66/67
Exposition permanente

Physique, Chimie, Moyens audiovisuels,
Biologie, Géographie, Géologie, Histoire

Sommaire

ÉDITORIAL

Les recyclages : conséquence première de la coordination pour le corps enseignant 551

LA SPR UNE ET DIVERSE

Les problèmes posés par les recyclages

Le point de vue de la commission EP	552
Vaud	556
Genève	560
Neuchâtel	562
Jura	563
Fribourg	566
Valais	567

COMITÉ CENTRAL

Information CMOPE	553
Festival du film économique	553

VAUD

XVII ^e Séminaire d'automne	554
Communicés divers	556
Congrès culturel	557
Organisation SPV 1975/76	558
Activités du Comité cantonal	558
Classes de développement	559
Association des maîtres de classes à options	560

GENÈVE

Promotion : Carouge refuse de casser les prix !	560
Et les conseils de l'école ?	561

NEUCHÂTEL

District de Neuchâtel	563
-----------------------	-----

JURA

Le système	564
Ecole normale de Porrentruy	564
13 ^e course d'orientation	565

DIVERS

Service de placement SPR	565
--------------------------	-----

Editorial

Les recyclages : conséquence première de la coordination pour le corps enseignant

Ce numéro est consacré pour une part aux problèmes posés par les recyclages. Outre cet éditorial qui tente une rapide synthèse, vous trouverez la position de la commission éducation permanente et dans chaque rubrique cantonale, sous le thème « La SPR une et diverses », un descriptif des situations locales.

A propos de la planification d'abord, peu de chose marquante à relever. En effet, elle procède de décisions prises à l'échelon romand et la plupart des cantons la respecte dans ses grandes lignes. Tout au plus convient-il de relever ça ou là quelques exceptions dans un seul ou dans l'autre. L'introduction de l'allemand qui n'était pas prévue par le plan romand est venue s'ajouter dans l'un ou l'autre canton.

Rappelons pour conclure ce premier point que la SPR a demandé un certain étalement dans l'introduction, évitons donc l'essoufflement !

C'est au niveau de l'organisation qu'apparaissent des différences considérables entre nos cantons. Différences d'abord au niveau des responsables et de la part que prennent les associations dans ce processus. Certains cantons ont créé un organisme dont les compétences dépassent nettement le recyclage pour s'ouvrir vers la formation continue : cela nous paraît indispensable. Différences aussi quant à la conception des cours, les uns préférant les grands rassemblements aux petits groupes régionaux des autres, confiant plutôt la direction des cours à une ou deux personnalités plutôt qu'à des institutrices ou instituteurs dûment préparés à cette tâche. Différences encore dans la dotation quantitative selon les disciplines et l'importance du pas à franchir entre l'ancien et le nouveau programme. Différences enfin sur les prélèvements autorisés sur l'horaire scolaire pour les besoins du recyclage. Rappelons à ce propos la position SPR : les cours de recyclage découlant de l'application de nouveaux programmes, cours obligatoires, doivent être pris sur le temps d'école. En lisant les pages qui suivent vous constaterez que cette revendication est loin d'être satisfaite partout.

A travers des différentes relations cantonales, il est difficile d'établir un sentiment général romand. Si l'enthousiasme n'est pas de mise, il convient de relever que personne ne nie la nécessité de certains recyclages. Quelques constantes peuvent toutefois être dégagées :

- l'absence de possibilités de choix, caractéristique des recyclages, est un élément contraignant ;
- les cours ne constituent qu'une part de la charge, l'application en classe demandant fréquemment une modification de notre attitude pédagogique, des recherches personnelles, la confection de matériel ne doit pas être négligée ;
- l'addition trop rapide de plusieurs disciplines engendre fatigue, lassitude et désintérêt.

L'ensemble de ces considérations révèle bien que le recyclage constitue la première conséquence directe de la coordination pour le corps enseignant primaire. Il convient dès lors de faire appliquer les normes définies par la commission SPR ad hoc, normes admises par l'exécutif de notre association et d'éviter impérativement toute accélération de la planification ou toute introduction de disciplines additionnelles.

F. Bourquin.

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : **IMPRIMERIE CORBAZ S.A.**, 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

Problèmes posés par le recyclage

Si la notion d'Education permanente, s'est imposée dans de multiples secteurs, dans l'entreprise privée notamment, pour des raisons de rentabilité souvent, elle ne s'est pas encore généralisée dans le monde du travail, tant s'en faut.

L'enseignement semble à cet égard privilégié et les cantons qui n'ont pas encore institué, au niveau primaire surtout, un organisme chargé de mettre sur pied le perfectionnement du corps enseignant sont désormais l'exception.

Une mise à jour des connaissances des enseignants

Les raisons de cet empressement sont faciles à comprendre: l'école, restée fidèle à elle-même durant des décennies, s'est subitement rendu compte du décalage existant entre ses manières d'enseigner, les contenus de ses programmes d'une part, et, l'évolution des connaissances d'autre part, sans parler de la désuétude de ses pratiques éducatives. Une réforme s'avérait nécessaire; d'où, pour commencer, les travaux de CIRCE I et de CIRCE II et des plans d'études nouveaux.

Les responsables de l'instruction publique ont ainsi été amenés à envisager, pour le moins, une mise à jour des connaissances et des savoir-faire des enseignants. Tout un programme de recyclages est actuellement mis en place pour permettre aux instituteurs de faire face à la nouvelle manière de concevoir l'enseignement.

Les matières d'abord

Il était réaliste, sinon logique, de penser ce perfectionnement par matières à enseigner: la mathématique d'abord, l'environnement ensuite, le français bientôt, sans oublier les activités créatrices, l'éducation physique, etc.

Branche après branche, on espère ainsi promouvoir un enseignement complètement rénové.

Deux principes essentiels pourtant semblent avoir été complètement perdus de vue au cours de ces premières phases de réalisation du perfectionnement:

— les tâches de l'enseignant constituent un tout beaucoup plus complexe que la somme des connaissances didacti-

ques se rapportant à des matières bien définies;

— l'application des nouveaux plans d'études n'est qu'une des toutes premières étapes d'un renouveau beaucoup plus fondamental de l'école.

Des finalités inconsistantes, des priorités contestables

Aussi, la critique adressée en son temps aux initiateurs des nouveaux plans d'études — soit l'absence de finalités définies au préalable — s'applique-t-elle au perfectionnement: la matière est privilégiée; l'esprit le plus souvent, passe au second plan.

On risque de rater l'essentiel, d'autant plus que rares sont les instituts de formation de base qui ont compris l'importance de l'enjeu et qui ont adapté leur action aux conditions nouvelles.

On risque de rater l'essentiel parce que l'on n'a pas su ou pas voulu voir le rôle prépondérant d'une orientation nouvelle à donner aux rapports maître-élèves non seulement dans le domaine de l'éducation, mais surtout par rapport à l'acquisition des savoirs.

On risque, enfin, de passer à côté de l'essentiel parce que, en priorité, la première phase de l'éducation permanente d'un enseignant devrait peut-être être réservée à une réflexion personnelle, suivie le cas échéant d'un engagement concret, à propos de la fonction enseignante et de son propre rôle en tant qu'éducateur.

La fin justifie les moyens

L'ampleur des réformes souhaitées, même si celles-ci se limitent pour l'instant à de nouveaux plans d'études, la volonté louable de mener à terme les réformes envisagées, ont conduit à des opérations de recyclage de grande envergure, avant même que la nécessité d'un renouveau et le bien-fondé des mesures proposées aient été compris par chacun.

La fin justifie les moyens, dit-on. D'où une priorité accordée aux procédés pédagogiques, à la transmission de moyens didactiques, sans que le corps enseignant — entendez ici non pas les responsables des associations professionnelles, mais le maître dans sa classe — ait été suffisamment informé du sens de l'action entreprise.

Nous ne cesserons de répéter que l'opération première dans toute opération d'éducation permanente, à fortiori dans toute opération de recyclage, doit comporter une information très large, une prise de conscience de la signification de ce qui est proposé, et surtout, une confrontation d'expériences aussi vaste que possible accompagnant toute expérimentation individuelle.

Une question de confiance

Il est essentiel que les finalités de toute réforme soient clairement définies et expliquées à ceux qui en seront en définitive les seuls agents, agents d'autant plus efficaces qu'ils pourront adhérer volontairement aux projets, être associés à leur élaboration.

La réforme de l'école se révèle plus compliquée qu'il y semblait au premier abord; non seulement il s'agit d'obtenir l'adhésion de chaque enseignant à l'idée du changement, mais encore, convient-il de soutenir ses expériences en lui accordant une très large confiance, au risque, peut-être, de devoir enregistrer un certain nombre de tâtonnements. Il faut, en plus, lui apporter un soutien matériel non négligeable et surtout, grâce à des conditions de travail adéquates, lui permettre de se mettre en rapport avec des collègues engagés sur la même voie, de constituer des équipes.

On aura compris que, dans cette optique, l'enseignant n'a nullement besoin de spécialistes convertis à une méthode, aussi séduisante soit-elle, mais qu'il lui faut des animateurs, des conseillers ouverts à toute forme de recherche, ouverts surtout au dialogue.

Un enrichissement personnel d'abord

Le recyclage, l'a-t-on assez répété, n'est qu'une des formes de l'éducation permanente. Tout recyclage qui ne respecterait pas le principe premier de l'EP, soit l'enrichissement de celui qui s'y engage, passe le plus souvent à côté de l'objectif visé et ne constitue qu'une contrainte stérile et onéreuse.

On aura beau convoquer mille enseignants pour leur distiller une méthode pédagogique nouvelle, on ne se sera donné qu'un alibi et l'on aura dépensé, en vain, l'argent du contribuable.

Tous les moyens doivent être mis en œuvre, au moment où l'école doit s'engager dans des perspectives nouvelles, pour favoriser, mais non imposer une prise de conscience des enseignants et leur donner les moyens de faire fructifier leurs découvertes au niveau de leurs classes.

L'a-t-on vraiment compris dans nos cantons?

La CMOPE à la Conférence internationale du travail

Le secrétaire général de la CMOPE, John M. Thompson, et huit autres observateurs ont représenté la CMOPE à la 60^e session de la Conférence internationale du travail, qui s'est tenue à Genève du 4 au 25 juin et dont le thème principal, « Pour un travail plus humain », a amené les participants à rechercher les moyens de protéger la vie et la santé du travailleur, de lui donner suffisamment de temps libre pour son repos et ses loisirs, enfin de lui fournir un emploi qui lui permette de se réaliser dans une occupation satisfaisante.

Dans son rapport sur le thème, le directeur général du Bureau international du travail, Francis Blanchard, souligne que tout retard dans l'adoption de ces améliorations « risque d'entraîner... des distorsions et des désordres dans les systèmes sociaux hors de proportion avec le coût économique de mesures lucides d'amélioration des conditions de travail qui auraient été prises plus tôt ».

La délégation de la CMOPE était composée de trois membres du secrétariat (Kléber Viélot et Thomas Réhula, en plus du secrétaire général), du secrétaire général de la fédération constituante de la CMOPE, la FIPESO (M. A. Drubay), du président (M. J.-J. Maspéro) et de trois membres (M^{me} Y. Rial, M. A. Rochat et M. C. Oberson) de la société pédagogique de la Suisse romande, et de M. W. Kendall, de l'Association of Teachers in Technical Institutions d'Angleterre. La délégation a pris une part particulièrement active aux débats sur les « Travailleurs migrants » et sur la « Mise en valeur des ressources humaines : Orientation et formation professionnelles », points de l'ordre du jour qui intéressaient tout particulièrement la CMOPE.

Dans une déclaration devant la Conférence, M. Thompson a envisagé trois aspects du processus de l'humanisation du travail qui ont des conséquences marquées sur l'éducation. En premier lieu, il a souligné la nécessité d'établir des programmes scolaires équilibrés qui permettent à tous les individus de se développer pleinement sans se limiter aux strictes exigences de l'emploi visé. Il a ajouté que « cette base de départ est décisive pour que les individus se sentent libres dans leur travail et capables de faire les choix appropriés dans leur vie professionnelle et pour qu'ils ne se trouvent pas liés à une tâche déterminée. Il est également nécessaire de permettre à chaque individu de profiter des possibilités de poursuivre son instruction », ce qui, comme M. Thompson l'a fait observer, ne devrait nullement

« remplacer une bonne préparation initiale ». M. Thompson a estimé « très risqué » ce qu'a dit le directeur général lorsqu'il a déclaré qu'« il serait possible de concevoir et de promouvoir, à partir d'un certain niveau d'instruction, une entrée plus rapide des jeunes dans la vie active et de leur donner par la suite des possibilités d'éducation et de formation qui soient constamment adaptées à l'évolution de leur milieu de travail et de vie ». Laisant de côté le thème du rapport du directeur général, M. Thompson a ensuite félicité l'OIT de sa « vigilance » à l'égard de la liberté d'association et du droit à la négociation, se référant à titre d'exemple à la compétence et au sérieux manifestés par l'organisation dans ses rapports à la Conférence de 1975 sur la situation des droits syndicaux au Chili et l'application de la déclaration concernant la politique d'apartheid de la République sud-africaine.

M. Thompson s'est alors référé au rythme de l'évolution de l'éducation et aux exigences croissantes imposées aux enseignants contemporains qui les soumettent à une grande tension dans leur travail. Il a cité les résolutions par lesquelles l'Assemblée 1974 de la CMOPE a demandé aux Gouvernements de prendre des dispositions appropriées pour assurer la protection, le traitement et la réadaptation des enseignants dont la santé

est menacée ou atteinte par les tensions résultant de l'évolution de l'éducation.

En terminant, M. Thompson a évoqué tout ce que font les organisations d'enseignants pour éliminer les programmes éducatifs faisant une discrimination à l'égard des femmes et des filles sur le plan des possibilités d'épanouissement personnel et professionnel.

Dans une déclaration de politique, les délégués ont réaffirmé le droit des travailleuses à l'égalité de traitement avec les hommes dans l'emploi. Ils ont fait entreprendre un plan d'action en demandant à l'OIT de réunir les éléments de fait nécessaires pour dresser le bilan des progrès réalisés en vue d'obtenir l'égalité des travailleuses.

La conférence a adopté une convention et une recommandation visant à promouvoir la création d'organisations des travailleurs ruraux, de façon à ce qu'ils puissent jouer un plus grand rôle dans le développement. Elle a également adopté une autre convention et une autre recommandation destinées à encourager les Etats membres à moderniser leurs politiques et programmes de formation et d'orientation professionnelles afin de créer une main-d'œuvre qui sache s'adapter à l'évolution des conditions, et des emplois qui satisfassent les travailleurs.

Dans une troisième convention et une troisième recommandation, la conférence a tracé les grandes lignes d'une politique visant à abolir les conditions abusives de travail des travailleurs migrants et à accorder aux travailleurs migrants l'égalité de traitement avec les travailleurs nationaux.

Festival international du film économique en Suisse

C'est en Suisse, à Montreux, que le Festival international du film industriel (FIFI) se tiendra cette année, du 27 au 31 octobre prochain.

Les quelques 120 films qui seront présentés à cette occasion ont fait l'objet de sélections nationales dans 15 pays de l'Europe occidentale, des USA et du Japon. Il s'agit de courts ou moyens métrages de caractère informatif (films publicitaires exclus) produits par des entreprises publiques ou privées dans le but d'exposer divers aspects de leur activité économique : gestion, production, distribution, investissement, recherche, formation professionnelle, prévention des accidents, etc.

Un jury international sera chargé d'attribuer des prix aux meilleures productions des 8 catégories entre lesquelles les

films se répartissent en fonction des sujets traités ou des publics visés. Une catégorie est spécialement destinée à l'enseignement scolaire. Vu le perfectionnement des méthodes d'enseignement, ces films rencontrent un grand intérêt dans de nombreux pays, y compris la Suisse à en croire les statistiques de prêt de la Centrale suisse pour le cinéma scolaire. Ils peuvent souvent illustrer et compléter des programmes de géographie, d'histoire, d'économie, d'information générale. Ils ouvrent une voie de communication entre le public en général (l'école en particulier) et la réalité économique, historique ou contemporaine.

Renseignements et inscriptions auprès de « Jeunesse et Economie », case 401, 1211 Genève 26.

XVII^e Séminaire d'automne de la SPV - 1975

(Voir « Educateur » N°s 20 et 21)

Lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 octobre 1975

Crêt-Bérard - Puidoux, Montreux

I. Autrefois... jadis

Cinq cours groupés autour de ce thème sont prévus à Crêt-Bérard - Puidoux. *Cours N° 1* (en collaboration avec l'Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises): PETITES MAINS, PETITS ARTISANS. Quelques techniques du temps passé à utiliser dans des leçons de décoration, travaux manuels, dessin, (élèves des classes enfantines et du degré inférieur). La liste du petit matériel à apporter sera communiquée directement aux participants.

M^{me} Maris Guex, Lausanne.

Cours N° 2 : CHANSONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. Paroles et mélodies populaires d'ici (Suisse romande) et d'ailleurs (folk). Non étudiées lors du cours précédent, les quelque quarante chansons prévues peuvent se chanter à divers âges. Les participants en recevront le texte et une clé d'accompagnement. S'ils les possèdent, ils se muniront d'un enregistreur, d'un lutrin ainsi que d'une guitare... sous réserve de savoir en jouer !

M. Claude Rochat, Rances.

Cours N° 3 : TOURNONS ET DANSONS TOUS ENSEMBLE. Rondes et anciennes danses populaires de chez nous et de divers pays à exécuter par petits ou grands élèves en chantant ou en écoutant un disque. La matière du cours est différente de ceux organisés en 1973 (rondes) et 1974 (danses). Se munir de pantoufles ne glissant pas trop ainsi que, pour les dames, d'une robe ou d'une jupe.

M. Arnaud Riom, Genève.

Cours N° 4 (en collaboration avec l'Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille) : TOURNEZ, ROUETS ET FUSEAUX. Filage de la laine au fuseau puis au rouet, teinture avec des substances naturelles (oignon, écorce de bouleau, lichens, etc.), notions de tissage sur cadre. Se munir d'un fuseau et d'un rouet, si possible, ainsi que de restes de laine pour le tissage; le matériel sera éventuellement fourni (à préciser sur l'inscription).

M^{me} Danièle Mussard, Cheseaux.

Cours N° 5 : PIERRES ET POTERIES QUI PARLENT. Approche de quelques problèmes archéologiques par l'enseignant : recherches locales (repérage d'un site ; moyens d'investigation, inventaire) ; la céramique à différents âges (évolution des techniques et des formes, les formes principales et les emplois) ; la céramique romaine et gallo-romaine ; le problème de l'existence de nos lacustres ; nombreux exercices pratiques (manipulation, détermination, interprétation) et visite d'un musée ou d'un site. Se munir de quoi prendre des notes.

M. Jean-Pierre Gadina, Ecublens.

II. Autre cours

Malheureusement, un seul cours pour la formation de maîtres de classes à options a pu s'intégrer cette année dans notre séminaire.

Cours N° 6 : ENSEIGNEMENT PRATIQUE. Divers méthodes et procédés pédagogiques adaptés à l'enseignement dans les classes terminales.

Renseignements complémentaires

a) Durée

Du lundi 20 octobre à 8 h. 45 au mercredi 22 octobre à 12 heures (possibilité de dîner).

Tous les cours ont une durée de 2½ jours.

b) Lieu

Les participants des cours 1 à 5 se réuniront lundi 20 octobre à 8 h. 45 en la résidence du Crêt-Bérard - Puidoux ; un avis personnel ne sera envoyé, en principe, qu'en cas de modification de cette indication. Les participants au cours N° 6 recevront une convocation individuelle précisant l'heure et le lieu.

c) Horaire journalier

7 h. 15 déjeuner ; 8 h. début des cours ; 12 h. fin des cours ; 12 h. 30 dîner ; 14 h. reprise des cours ; 18 h. fin des cours ; 18 h. 30 souper.

d) Attestation

Elle sera délivrée à chaque participant à l'issue du cours.

e) Soirée créative

Elle est prévue le lundi 20 octobre 1975

à 20 h., à Crêt-Bérard. Elle ne sera toutefois organisée que si le nombre des participants le justifie.

f) Coût pour les participants

Finance d'inscription

Non membre SPV : Fr. 15.— ; membre associé de la SPV : Fr. 5.— ; membre actif de la SPV : aucune.

Finance de participation aux cours

Les cours du XVII^e Séminaire étant reconnus par le Département de l'instruction publique, aucune finance n'est exigée de la part des participants ; des frais de transport sont en outre remboursés. **Prière de se renseigner sur leur montant (transports publics, 2^e classe) avant l'ouverture.** Toutefois, ceux pour qui le cours se déroule durant les vacances et qui ne désirent pas épuiser leur droit à 20 heures de formation continue versent la somme indiquée ci-après. Il en est évidemment de même de celles et ceux dont l'inscription ne donnerait pas droit à une contribution de l'Etat. Aucune indemnité de transport n'est versée dans les cas précités.

Membres actifs SPV : Fr. 50.— ; autres participants Fr. 65.—

Finance d'internat (cours 1 à 5)

Une somme supplémentaire comprenant couche, petit déjeuner et repas du soir à Crêt-Bérard est due par les personnes désireuses de participer en qualité d'internes au Séminaire.

Suite aux nouveaux prix indicatifs de la résidence de Crêt-Bérard, le coût en a considérablement augmenté. Dès cette année, un seul tarif sera appliqué pour tous ; d'autre part, les internes toucheront intégralement les indemnités de transport auxquelles ils ont éventuellement droit. (3 trajets aller et retour.)

Supplément interne (2 nuits avec petit déjeuner et 2 repas du soir) : Fr. 67.—

Repas

L'absence à un repas (dîner en particulier) ne donne droit à aucun dédommagement.

Le repas de midi, inclus dans la finance de participation au cours, a lieu à Crêt-Bérard.

g) Renseignements

Pour tout autre renseignement, s'adresser au Secrétariat de la SPV, Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. (021) 27 65 59.

h) Payement

Les sommes dues seront encaissées durant la première matinée de cours ; veuillez donc n'effectuer aucun versement préalable.

i) Inscription

Utiliser uniquement la formule ci-jointe. La renvoyer jusqu'au 1^{er} octobre à l'adresse indiquée.

ATTENTION

- Aucune inscription auprès du **Département de l'instruction publique** n'est nécessaire.
- Les cours organisés en collaboration avec une **association** sont aussi ouverts à tous les membres de la SPV.
- Le cours N° 6 est réservé d'abord aux maîtres et maîtresses ayant enseigné au moins un an et désireux de suivre le cycle complet constituant la formation de **maîtres de classes à options**. D'autres personnes peuvent y être admises dans la mesure des places encore disponibles.
- Si le **nombre des inscriptions à un cours est trop élevé**, les membres actifs de la SPV puis les premiers inscrits se verront accorder la préférence.
- La personne retenue pour le cours qu'elle avait indiqué « **en remplacement** » en sera avertie directement par écrit.
- **Un cours ne réunissant pas un nombre suffisant de participants** peut être supprimé.
- Exceptionnellement, une contribution au coût des **objets fabriqués** dans certains cours est exigée.

Le secrétaire général SPV :
Nicod P.

Inscription au XVII^e Séminaire de la SPV

A retourner au secrétariat SPV, chemin des Allinges 2, 1006 Lausanne, téléphone (021) 27 65 59.

1. Inscription au cours N°	Titre :
2. Interne * Externe *	3. Affiliation à la SPV : non * oui * en qualité de membre actif * associé * au début du séminaire
4. Je paierai le montant de Fr.	
5. Au cas où mon inscription ne pourrait être prise en considération (effectif complet, cours supprimé, etc.), je m'annonce pour le cours N°	
Titre :	
6. Nom :	Prénom :
Domicile exact : (lieu, rue et N° postal)	
N° de tél. :	
Année du brevet :	Année de naissance :
Signature :	

* Biffer ce qui ne convient pas

Important :

Conserver le N° 24 de l'« Educateur » avec soin : il contient toutes les indications qui vous seront nécessaires.

Pelikano

le stylo d'écolier qui a largement fait ses preuves avec 2 perfectionnements importants*



*La forme nouvelle
de sa partie avant, dite encoche
« belle écriture ».*

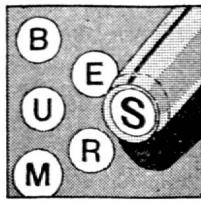
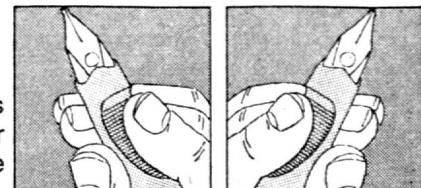
Dans cette encoche, l'index tient bien en place. Il ne peut plus glisser sur la plume. Finis donc les doigts barbouillés d'encre. Les écoliers tiennent ce stylo en souplesse et avec assurance, sans crispation:



Les modèles spéciaux pour gauchers ont une encoche « belle écriture » déportée sur la gauche et la plume spéciale « L ».

Plus de 10% des enfants en Suisse sont gauchers pour lesquels les nouveaux modèles spéciaux du Pelikanö représentent une aide précieuse.

Encore un petit détail du nouveau Pelikanö: Plus de confusions en classe grâce aux vignettes-initiales dans l'extrémité du corps.



LA SPR UNE ET DIVERSE

Les problèmes posés par le recyclage

Tout d'abord, permettez-moi de faire un petit rappel. Dans le perfectionnement du corps enseignant, il y a :

1. *Le recyclage.*
2. *La formation continue (cours et groupes de travail).*

Les cours de recyclage : ils sont obligatoires, organisés sur le temps de l'école. En principe, l'enseignant n'est pas remplacé : ses élèves sont mis en congé. Il n'y a pas besoin de s'inscrire.

Les cours de formation continue : ils ont lieu hors du temps scolaire ; on peut s'inscrire à autant de cours que l'on souhaite jusqu'à concurrence de 20 heures. L'enseignant est cependant tenu d'assister à ceux auxquels il s'est annoncé.

Les groupes de travail : un groupe d'enseignants choisit un sujet, nomme un responsable, établit un plan de travail, un calendrier des rencontres et un budget. Le groupe envoie sa proposition au Centre de perfectionnement ; si sa proposition est retenue, il se voit convoquer pour fixer les modalités pratiques.

Planification

Dans notre canton, on a dû et on devra vraisemblablement apporter quelques modifications au calendrier d'introduction de certaines branches du plan romand. Ainsi, l'introduction de la nouvelle écriture dans les classes enfantines se voit différée à cause d'un coût trop élevé pour les finances du canton et celle de la lecture sera reportée d'une année. Quant au français et à l'environnement, on décide en fonction des expériences réalisées à Rolle et à Vevey.

L'étude de l'allemand, dès la 4^e année, pourra démarquer en 1976.

Organisation

D'après le plan romand, on établit la liste de cours à organiser.

Une commission officielle, au sein de laquelle la SPV a délégué 3 membres, détermine la matière à présenter au corps enseignant, fixe le temps indispensable et élabore un budget. Elle soumet ensuite son projet au service primaire qui amende, refuse ou accepte. Commence alors l'organisation réelle du cours : recherche et formation des animateurs, forme de l'enseignement (cours, groupes, séminaires, etc.), date et convocation des enseignants astreints.

Soulignons le rôle très important de l'animateur enthousiasmé qui risque de faire passer n'importe quelle matière en dépit de conditions difficiles parfois. En effet, la majorité des moniteurs sont des jeunes placés face à un auditoire plus âgé.

Sentiment général

De part son côté obligatoire, le recyclage a également quelque chose de désagréable. En outre l'on a pas forcément envie de se recycler dans les branches proposées, nos goûts nous portent vers d'autres disciplines. Mais sans cette obligation, comment atteindre tout le corps enseignant de façon à permettre un renouvellement des programmes et des méthodes.

Le public, principalement chez les parents, manifeste parfois une forte opposition, non pas contre les cours eux-mêmes, mais parce qu'ils sont pris sur le temps de l'école et exigent la mise en congé des élèves... ce qui ne manque pas de poser des problèmes lorsque les deux conjoints travaillent à l'extérieur.

Conclusion

De l'école de hier à celle de demain, il s'agit de franchir aujourd'hui un passage difficile, mais indispensable : le recyclage.

Afin de faciliter cette transition, faites part de vos vœux, remarques... et doléances au Comité cantonal où à la Commission de formation continue vaudoise (CFCV) aux Allinges 2, 1006 Lausanne.

J. Probst.

Information Documents

Sous ce titre, un bulletin d'information de la SPV est adressé à tous les **membres actifs** en septembre.

Les membres actifs qui n'auraient pas reçu cet envoi le 1^{er} octobre voudront bien nous avertir de cette omission.

Le membre associé qui voudrait posséder ce document peut se le procurer au **Secrétariat général de la Société pédagogique vaudoise, chemin des Allinges 2, 1006 Lausanne**, où quelques exemplaires sont disponibles.

Secrétariat général SPV.

Ensemble Da Chiesa

Cet ensemble choral s'est fait connaître dans notre canton ces dernières années par des concerts de haute qualité : musiciens amateurs, choristes et instrumentistes (cordes et bois). Faites partie de Da Chiesa !

Les répétitions ont lieu le mardi soir à Lausanne.

S'adresser à Pierre Joost, Coteau de Belmont 12, 1815 Clarens, tél. (021) 62 06 37.

Enseignement spécialisé

Liste des brevetés 1975

M^{lle} Françoise Amiguet, M^{me} Anelyse Belhadj, M^{lle} Jocelyne Berthoud, M^{mes} Gisèle Bertogliati, Liliane Brossy, Lorette Bujard, Monique Cavin, M^{les} Marie-Françoise Constantin, Jacqueline Desilvestri, M^{mes} Marie Devillers, Gisèle Dubey, Françoise Falconnier, Monique Keller, M^{lle} Jocelyne Lugon, M^{me} Rose-Marie Lê-Huu-Meroz, M^{les} Anne-Marie Meylan, Anne-Marie Pasche, Suzanne Rieder, M^{mes} Magdalena Salis, Marie-Pierre Samouiller, M. Georges-André Sumi, M^{me} Marie-Noëlle Tchdry, M^{lle} Josiane Wagnières.

Gymnase du soir

Le Gymnase du soir va bientôt achever sa 10^e année d'existence, et un nombre appréciable de ses anciens élèves a déjà terminé ses études à l'université.

Les inscriptions nouvelles pour la prochaine année scolaire sont prises dès maintenant.

Le Gymnase du soir prépare aux maturités fédérales et commerciales, aux examens préalables d'admission à l'université.

Le semestre d'hiver débutera le lundi 27 octobre 1975.

Renseignements et inscriptions dès aujourd'hui au secrétariat du Gymnase du soir, rue Mercerie 24, 1003 Lausanne (tél. 22 90 50) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 18 h. à 20 h. ou sur rendez-vous.

† LOUIS RUBATTEL

Le 11 juillet 1975, après une courte maladie, s'est éteint dans sa centième année, le doyen des membres de la Société pédagogique vaudoise, notre collègue Louis Rubattel, arrivé au terme de sa longue carrière.

A sa famille, à ses amis, nous disons toute l'émotion que nous avons ressentie à la nouvelle de ce départ et nous exprimons toute notre sympathie.

Société pédagogique vaudoise.

3^e Congrès culturel de la SPV

Nyon, Aula du collège secondaire

Samedi 27 septembre 1975, 14 heures

14 h. Assemblée statutaire d'automne

Ouverture : chants par un chœur d'enfants de Prangins.

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal.
2. Communications du Comité cantonal.
3. Conférence de M. C.-F. Ducommun : « *Les métamorphoses de l'autorité* ».

16 h. 15. Activités au choix des participants

— Entretien avec le conférencier.

Visite commentée :

- station fédérale de recherches agronomiques de *Changins* ;
- aérodrome de *Prangins* (avec vol moyennant Fr. 30.— ou sans) ;
- château et musée des porcelaines de *Nyon* ;
- bourg de *Coppet* ;
- centre de cardiologie de *Genolier* ;
- cave du Château de *Duillier* (nombre de places limité) ;
- abbaye cistercienne de *Bonmont* (quelques minutes de marche).

18 h. 15. Chéserex : apéritif

19 h. Repas en commun

Salle communale - menu complet - aux frais des participants (Fr. 25.— tout compris).

20 h. environ (au terme du repas) Productions du groupe de danse folklorique de *Commugny-Tannay*

En soirée et jusqu'à ... ?? !! heures : bal de la SPV.

IMPORTANT

- De la gare CFF et de la sortie de l'autoroute, une signalisation ad hoc permettra à chacun de se diriger aisément vers l'aula du collège secondaire, sis sur la route de Divonne. (Places de parc à proximité.)
- Le transport des participants sans voiture se rendant à Chéserex ou en rentrant (destination : gare CFF de Nyon) est prévu par les organisateurs.
- Dès 18 h., amis et amies des congressistes seront, bien entendu, les bienvenus à Chéserex.

Le Comité cantonal souhaite que le Congrès culturel exprime la cohésion de la SPV et soit le lieu de rencontre de collègues de tous les enseignements, de toutes les régions du canton et de tous les âges. Un programme riche et très varié a été prévu et minutieuse-

ment mis au point, dans ce but, par la section de Nyon. **Pourquoi Nyon et Chéserex ne seraient-ils pas, cet automne, le but et l'occasion d'une sortie en groupe (collège, volée, couple, etc.)?**

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer jusqu'au 15 septembre au Secrétariat général SPV, chemin des Allinges 2, 1006 Lausanne.

* Souligner ce qui convient.

Je soussigné participerai, à l'issue de l'assemblée statutaire du 27 septembre 1975,

dès 16 h. 15 :

(ne conserver qu'une seule possibilité)

- * à l'entretien avec le conférencier,
- * à la visite de la station fédérale de *Changins*,
- * à la visite de l'aérodrome de *Prangins*,
 - * avec vol (Fr. 30.—)
 - * sans vol
- * à la visite du château et du musée des porcelaines de *Nyon*,
- * à la visite du bourg de *Coppet*,
- * à la visite du centre de cardiologie de *Genolier*,
- * à la visite de la cave, à *Duillier* ou, si impossibilité, à

* à la visite de l'abbaye de *Bonmont* ;
dès 19 h. :

- * au repas en commun (le coût en sera versé par mes soins sur place) ;

en soirée :

- * au bal de la SPV.

Nom et prénom :

Adresse précise :

N° de téléphone :

Signature :

Les métamorphoses de l'autorité

« *La montée des scientifiques, particulièrement dans les grandes entreprises, modifie le climat du travail au bénéfice de l'efficacité collective, mais au détriment, parfois, de l'épanouissement personnel. Comme le prévoyait le mathématicien Poincaré, les cadres cherchent à étendre le domaine de l'invariable, afin que toute croissance se fasse sans heurts. Les récentes convulsions de l'économie et de la technique renforcent ce besoin. La ré-humanisation des tâches à tous les niveaux exige la remise en cause de toutes les méthodes de commandement, et une nouvelle hiérarchie des valeurs humaines. « La discipline se durcit quand l'autorité s'en échappe », ce qui pose un problème de rayonnement de la personne et de redécouverte d'une globalité de la culture de la part des chefs de tous rangs, dans tous les domaines de l'activité humaine. Nos actuelles dislocations, personnelles et collectives, dans le monde occidental, nous contraignent à mieux comprendre la nature profonde des défis que nous lancent de nouveaux types de sociétés. »*

Voici le problème dont nous entretiendra M. C.-F. Ducommun lors du 3^e Congrès culturel de la Société pédagogique vaudoise.

M. Ducommun, né en 1910 à Yverdon — mais au fait est-il besoin de le présenter en terre vaudoise ? — fut tour à tour commis de gare, secrétaire syndical, secrétaire général du contrôle des prix durant la guerre, sous-directeur de Nestlé, son propre patron, directeur du personnel de Swissair, directeur général des PTT et ... retraité. Si l'on peut dire puisque, aujourd'hui encore, il est l'administrateur de deux entreprises industrielles de moyenne importance et reste membre de diverses commissions fédérales importantes. Entre temps, pour occuper ses loisirs, M. Ducommun, qui avait fréquenté l'Ecole de commerce, a fait des études de droit puis de sciences politiques avant de soutenir une thèse de doctorat. Bref, un homme d'une vaste culture chez qui une expérience variée ne le dispute qu'à des connaissances théoriques approfondies. Un homme aussi, ce que certainement personne ne lui reprochera à Nyon, qui a d'indiscutables dons d'orateur.

Nicod Paul.

Rédactrice de la rubrique vaudoise :
Mme Josée Probst, route de Vevey 35, 1009 PULLY. Tél. (021) 28 54 65.

Organisation SPV 1975-1976

Comité cantonal SPV

Présidence : A. Kunzi.

Vice-présidence et affaires corporatives : F. Reymond.

Réforme et école romande : C. Cornamusaz.

Formation et éducation permanente : J. Mathys.

Activité pédagogique et congrès : M. Schafroth.

Bulletin et relations avec la presse : J. Probst-Kammermann.

Procès-verbaux et fonds de prévoyance : M. Braissant.

Affaires salariales : H. Gilliard.

Secrétariat général SPV, Allinges 2, 1006 Lausanne, tél. (021) 27 65 59 : P. Nicod.

Adresses et répartition des sections

M. Alain Kunzi, Abbaye 23, 1350 Orbe, tél. (024) 41 24 04, associations SPV.

M. François Reymond, ch. des Grands-Champs 5, 1033 Cheseaux, tél. (021) 91 17 43, Lausanne, La Vallée, Pays-d'Enhaut.

M. Christian Cornamusaz, Au Thésex, 1867 Antagnes, tél. (025) 7 36 19, Rolle, Vevey.

M. Jeanlouis Mathys, rte de Lausanne 53, 1337 Vallorbe, tél. (021) 83 20 72, Grandson, Orbe, Ste-Croix.

M^{me} Monique Schafroth, 13, Praz-Bérard, 1844 Villeneuve, tél. (021) 60 12 09, Aigle, Lavaux.

M^{me} Josée Probst-Kammermann, rte de Vevey 35, 1009 Pully, tél. (021) 28 54 65, Echallens, Moudon, Oron.

M^{me} Madeleine Braissant, rue Voltaire 8, 1006 Lausanne, tél. (021) 26 96 69, Cossonay, Morges, Yverdon.

M^{me} Hélène Gilliard, rte du Reposoir 3, 1260 Nyon, tél. (022) 61 59 38, Aubonne, Avenches-Payerne, Nyon.

M. Paul Nicod, secrétaire général SPV, Grand-Vennes 31, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 18 48.

Présidents des sections SPV

Aigle : Cattin Jean-Pierre, 1865 Les Diablerets.

Aubonne : Claude Michel, 1145 Bière, tél. (022) 77 54 53.

Cossonay : Sheppard Jean-Claude, 1349 Eclépens, tél. (021) 87 76 93.

Echallens : Bernhard Raymond, Pl. du

Château, 1040 Echallens, tél. (021) 81 20 14.

Grandson : Perdrix René, 1411 Giez, tél. (024) 24 28 29.

* Ste-Croix : Jaccard Raymond, r. du Jura 31, 1450 Ste-Croix, tél. (024) 61 32 73.

Lausanne : Œsch Roland, Roche 18, 1020 Renens, tél. (021) 25 20 49.

La Vallée : Piguet Georges, Grand-Rue 54, 1347 Le Sentier, tél. (021) 85 57 23.

* Lavaux : Vacant ; p.a. Reichen A.-M. I. de Montolieu 161, 1010 Lausanne, tél. (021) 33 46 69.

Morges : Autier Jacques, Taudaz 2, 1028 Préverenges, tél. (021) 71 52 19.

Moudon : Martin Philippe, 1099 St-Cierges, tél. (021) 95 63 51.

Nyon : Locatelli Albert, 1261 Cheseaux, tél. (022) 69 13 77.

Orbe : Gaudard Michel, 1349 Romainmôtier, tél. (024) 53 14 79.

Oron : Monnier Jean, r. de Châtillens, 1672 Oron-la-Ville, tél. (021) 93 74 58.

Payerne/Avenches : Bigler Ernest, 1523 Granges-Marnand, tél. (037) 64 12 87.

Pays-d'Enhaut : Christin John, La Perrenche, 1831 L'Etivaz, tél. (029) 4 76 63.

Rolle : Gabriel Pierre, Grand-Rue 9, 1180 Rolle, tél. (021) 75 23 57.

Vevey : Martin Marcel, Le Collège, 1801 Monts-de-Corsier, tél. (021) 51 76 33.

Yverdon : Schafroth Claudiine, Maison Rouge 4, 1400 Yverdon, tél. (024) 21 66 40.

* Cotisations locales non encaissées par la SPV.

Activités du Comité cantonal en avril, mai, juin

Durant la période qui sépare les vacances pascales des estivales, le Comité cantonal a été longuement sollicité par les trois congrès 1975 : suite à donner aux décisions de l'assemblée extraordinaire de Pully, préparation du Congrès de mai, mise au point, en accord avec la section organisatrice de Nyon et jusque dans les détails, du 3^e Congrès culturel, lequel se déroulera en septembre déjà.

Le CC a évidemment également assumé la liquidation des affaires dites « courantes », dont certains présentent un intérêt évident.

— Examen des problèmes rencontrés par plusieurs collègues.

— Préparation des réunions de l'assemblée des délégués SPR et de celle des

Associations de la SPV

Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : M^{me} Renée Leresche, Grottes 10, 1337 Vallorbe, tél. (021) 83 13 20.

Association vaudoise des maîtresses de l'enseignement ménager : vacant, p.a. : M^{me} Annette Gallay, rue Centrale, 1880 Bex, tél. (025) 5 26 71.

Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises : M^{me} Elys Schmittler-Girard, ch. des Sorbiers 12, 1012 Lausanne, tél. (021) 28 02 28.

Association des maîtres de classes de développement, AVMD) : M. Philippe Antonietti, Gare 29, 1337 Vallorbe, tél. (021) 83 12 23.

Association vaudoise des maîtres de classe OP et TM : M. Paul Walter, Impasse de Pierrefleur 6, 1530 Payerne, tél. (037) 61 33 60.

Association vaudoise des maîtres de dessin : M^{me} Micheline Felix, Stade 4, 1007 Lausanne, tél. (021) 26 97 99.

Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) : M. André Bachmann, Mouettes 8, 1007 Lausanne, tél. (021) 26 77 28.

Association vaudoise des maîtres des classes supérieures : M. Roland Hofer, Mottaz 1, 1110 Morges, tél. (021) 71 57 84.

Société vaudoise de travail manuel (SVTM) : M. Jean-Paul Pacaud, Rives de la Morges 6, 1110 Morges, tél. (021) 71 31 43.

Association vaudoise des maîtres de classes à options : M. Pierre Chollet, Grandes-Roches 3, 1110 Morges, tél. (021) 71 17 08.

Association vaudoise des maîtres de l'enseignement spécialisé, M. Claude Lavanchy, 1394 Concise, tél. (024) 73 15 40.

délégués de la fédération, du comité de coordination SPV-SVMS/SVMEP, de la Commission consultative de l'enseignement, etc. ainsi que d'une entrevue avec M. Basset, chef du service primaire.

— Désignation de délégués SPV dans diverses commissions, notamment à la Commission extra-parlementaire chargée d'étudier la motion Glasson sur la surveillance des élèves entre les heures d'école (F. Reymond), au groupe du CREPS responsable de la formation des maîtres (P. Nicod), au groupe de travail qui prévoira le recyclage dans les disciplines d'éveil (M^{mes} Grosjean, Chanson et Ben Amar).

— Représentation de la SPV dans des

manifestations, particulièrement nombreuses en ce moment de l'année (Séminaire de Chexbres, cinq cérémonies de promotions, assemblées générales corporatives et autres).

En outre, et en dépit d'une période de service militaire de son président (3 semaines !), le CC a pris diverses décisions. Ci-après nous citons quelques-unes des principales.

- Election ou plutôt réélection du président actuel, Alain Künzi, pour un an et élection du vice-président en la personne de François Reymond, Cheseaux.
- Demande au Département que l'introduction de l'écriture romande soit différée ou toutes mesures prises pour que les classes enfantines puissent être dotées du matériel adéquat deux ans avant l'application en classes primaires ; pour des raisons financières, c'est la première solution qui a prévalu.
- Intervention pour que le Comité de direction de l'expérience pilote de Rolle comporte une représentation des enseignants similaire à celle que connaît la zone veveysanne, à savoir un délégué des maîtres de la région désigné par ceux-ci, un représentant de

la SPV choisi par le CC ; un tel vœu rejoignant les désirs de la SVMS, il a été transmis par une lettre commune.

— Appui auprès de la Commission paritaire notamment, des désirs exprimés par l'Association vaudoise des maîtres de l'enseignement spécialisés quant à la classification de ses membres ; les décisions du Conseil d'Etat recouvrent pour l'essentiel les propositions défendues.

Inutile de préciser qu'il ne s'agit là que d'un aperçu de l'activité de votre comité qui s'est aussi préoccupé d'autres questions d'ordre administratif (bulletin d'information 1975, permanence au siège de la SPV durant juillet et août, etc.), corporatif (décision de l'autorité de soumettre la classification des maîtres spéciaux à la Commission paritaire, de renoncer à organiser une formation de maîtres de dessin en cours d'emploi, de fixer les examens 1976 au début de juin, par exemple), pédagogiques (réforme scolaire et Grand Conseil, programmes CIRCE II de mathématiques et de chant, mise en place d'un appui pédagogique à disposition des maîtres qui enseignent les activités créatrices manuelles...).

Josée Probst-Kammermann.

Comment un enfant entre-t-il en classe de développement ? En fait, il y a toute une procédure, un « examen de passage ».

En règle générale, l'enseignant signale aux parents les difficultés scolaires, éventuellement les troubles de comportement nécessitant un examen psychologique et un enseignement adapté pour permettre à l'enfant de suivre une scolarité harmonieuse. Le maître présente un rapport à l'office psychologique dont il dépend, s'assure que les tests se feront, les parents ayant donné leur assentiment. En cas de refus, l'enseignant peut recourir auprès du directeur des écoles ou son homologue afin que l'enfant rencontre tout de même le psychologue. Celui-ci, n'a droit qu'à poser un diagnostic et aura un entretien avec les parents lors duquel il présentera ce qu'est une classe de développement. Au maître de celle-ci seront donnés les renseignements utiles. Ainsi :

- Peuvent être admis en classe de développement les enfants atteints de troubles légers dépistés déjà en classe enfantine et ceux pour lesquels les cours d'appui se révéleront insuffisants.
- Sont exclus des classes de développement les élèves qui n'ont que des troubles de langage ou des problèmes de langue étrangère.
- Sont également exclus les enfants qui sont dans la catégorie A.I.

Toutes les précautions ont été prises pour l'orientation scolaire de l'enfant. Mais que de précautions ! En prend-on autant lorsqu'on fait redoubler une fois, deux fois un enfant qui se voit obliger d'assumer un échec, deux échecs et qui, chaque jour ressent son infériorité ; en fait, placé en classe de développement, on lui aurait évité ce ressentiment amer.

C'est pourquoi l'AVMD (Association vaudoise des maîtres de classes de développement) souhaite que le dépistage des troubles chez les enfants se fasse le plus tôt possible, en classe enfantine déjà.

En classe de développement, l'enfant reçoit un enseignement individualisé, adapté à ses possibilités intellectuelles et ceci grâce à des méthodes spécifiques. Bien que le « plan d'études » primaire reste un guide, les notions essentielles d'un tel enseignement sont directement liées à la vie pratique, sociale et professionnelle dont le but est :

- amener l'enfant au maximum d'autonomie personnelle et d'efficacité sociale (qualités requises pour l'exercice d'une profession, sens civique, savoir-vivre...);
- établir l'équilibre de sa personnalité lorsqu'elle est perturbée par des expériences antérieures négatives.

AVMD.

Commission « Réforme ».

Classes de développement vaudoises

Dix, douze, éventuellement quinze élèves d'âges disparates dans une classe : qu'est-ce que c'est ? Une classe de développement.

Mais, dans l'éventail des diverses classes que nous connaissons (option, classe A.I. ...) que recouvre au juste cette appellation « classe de développement » ? Essayons de le préciser.

Ces enfants sont là parce qu'ils n'arrivent vraiment plus à suivre le rythme

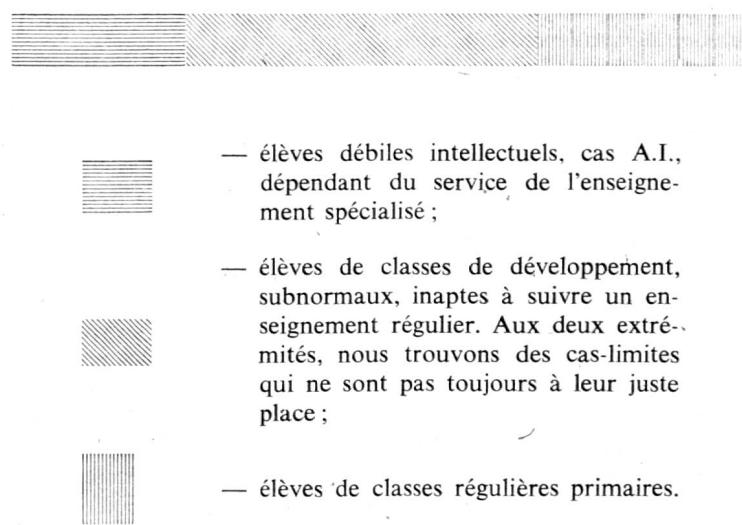
d'une classe primaire. Certains d'entre eux se sentaient perdus dans la masse de leur ancienne classe. En général, ces élèves présentent une légère déficience intellectuelle ou des troubles légers du comportement, ou encore des perturbations dues à leur milieu social.

Dans la « hiérarchie intellectuelle » des enfants, où place-t-on les élèves de classes de développement ? Le graphique ci-dessous le montre assez clairement

— élèves débiles intellectuels, cas A.I., dépendant du service de l'enseignement spécialisé ;

— élèves de classes de développement, subnormaux, inaptes à suivre un enseignement régulier. Aux deux extrémités, nous trouvons des cas-limites qui ne sont pas toujours à leur juste place ;

— élèves de classes régulières primaires.



Association vaudoise des maîtres de classes à options

Cette association tiendra son assemblée générale annuelle le :

Mercredi 17 septembre 1975, avec le programme suivant :

9 h. 30 visite de la verrerie de St-Prex ;
14 h. 30 assemblée générale annuelle au

Restaurant du Léman à Morges. A l'ordre du jour : l'avenir des classes à options.

Tous les collègues qui s'intéressent à l'organisation des classes à options et qui ne sont pas encore membres de l'association sont cordialement invités.

Le comité.

Vitesse limitée

pour votre sécurité



Genève

LA SPR UNE ET DIVERSE

Les problèmes posés par le recyclage

Remarques

L'introduction d'une nouvelle discipline, à la suite d'un cours de recyclage notamment, n'entraîne généralement pas son application immédiate. L'enseignement du dessin à Genève, par exemple, a été modifié de 1960 à 1970 environ grâce à une longue période et surtout grâce à un travail de longue haleine dû en bonne partie au dynamisme et à l'intelligence d'un homme (Michel Rappo). L'introduction actuelle des mathématiques modernes n'implique pas seulement l'introduction de nouvelles matières à enseigner mais surtout une autre attitude, une autre conception du travail de l'enseignant. Il serait donc vain de penser que l'introduction administrative d'une nouvelle branche s'accompagne simultanément de son application.

Planification

En mathématiques, les cours de recyclage ont lieu et se poursuivent conformément au plan de mars 73. Les derniers enseignants de 4^e année P auront terminé leurs cours l'an prochain.

En environnement, le recyclage a commencé et se terminera, en principe, en 1979 avec un retard de 1 an sur le plan de mars 1973. Ce recyclage est organisé en 3 étapes (sur deux ans). Les enseignants de la division enfantine et les degrés 2 et 3 ont déjà été concernés.

En activités créatrices, le recyclage a également commencé et se terminera vraisemblablement en 1977, retard de deux ans sur le plan de 1973. Cette année, ce seront les enseignants de 3^e P qui seront atteints.

Ecriture - Education musicale - Education physique. Le recyclage, dans ces disciplines, a commencé sous forme de journées d'information et se réalise selon le plan de mars 1973.

Allemand et français, recyclage à l'étude.

Organisation

Pour les mathématiques modernes, le recyclage a débuté par des cours de « sensibilisation » facultatifs offerts au corps enseignant en dehors de leurs heures d'école. En deuxième étape, les enseignants sont convoqués, sur le temps d'école, pour participer à des séminaires de travail. En éducation physique, le recyclage consiste en une journée d'information prise sur le temps d'école. En environnement, le recyclage a lieu pendant le temps scolaire pour la première étape et sur le temps libre pour les autres.

Les animateurs sont habituellement des spécialistes d'une discipline. Ce sont parfois d'anciens enseignants maîtres ou maîtresses d'école s'intéressant à une branche particulière. Il n'existe pas d'information officielle pour le corps enseignant lorsqu'il s'agit de trouver de nouveaux animateurs.

Sentiment général

Avec le recyclage ou le perfectionnement organisé sous diverses formes, le travail de l'enseignant se modifie. Il y a quelques années encore, il était rare qu'un titulaire soit appelé à quitter son lieu de travail pour retourner lui-même sur les bancs d'école. Le premier sentiment, le plus souvent, a été fait de satisfaction et

d'intérêt réel ; une bouffée d'air frais fortifiant non seulement le corps, mais aussi l'esprit... Chacun dans sa discipline, les spécialistes nous présentent ce que nous pourrions faire, ce que nous devrions faire. Dans la plupart des cas, nous acceptons les idées nouvelles, nous les partageons. Lorsqu'il s'agit, par contre, de faire passer dans la classe les nouveautés reçues, c'est alors que commencent les difficultés : les bouffées d'air successives peuvent provoquer une suroxygénation... A Genève, en principe, il ne sera retenu qu'un recyclage d'une certaine importance, par an et par degré, pouvant s'accompagner de journées d'information (écriture, gymnastique...). Ce principe sera-t-il suffisant ? Comment ? Sous quelle forme ? Dans quel esprit ? Quand, les nouvelles disciplines auront-elles atteint nos élèves ? Ce sont les questions que nous nous posons.

Commission du perfectionnement.

Promotion : Carouge refuse de casser les prix !

La fête des promotions est la fête des enfants : tout le monde se plaît à le reconnaître et c'est pour cette raison qu'on leur fait cadeau d'une cérémonie officielle agrémentée de nombreux et longs discours. Il faut être assis parmi les élèves pour savoir combien ils apprécient... Les enseignants, eux, sont loués, remerciés par les autorités et tous ont le sourire. Cependant...

Cependant lors des promotions carougeoises de nombreux enseignants stupéfaits ont pu entendre les phrases suivantes lors de l'allocution du conseiller administratif délégué aux écoles, M. Raymond Zanone :

Chers élèves, tout à l'heure les plus appliqués d'entre vous, vont venir sur cette estrade pour recevoir leur récompense. Vous le savez déjà, les noms des lauréats, cette année, seront appelés dans l'ordre alphabétique ! Ainsi en ont décidé nos autorités scolaires. Nous nous en étonnons dans la mesure où cette décision veut faire abstraction de l'échelle des valeurs et prétend ainsi éviter de traumatiser des enfants classés selon le critère des résultats obtenus. Des enfants qui, paraît-il, pourraient être perturbés par un tel palmarès qualitatif !

Or, la plupart des parents ont de la peine à s'associer à cette nouvelle mode car vraisemblablement elle ne fait que transférer au niveau des élèves des concepts d'adultes et que seuls des adultes inquiets peuvent connaître. Ne dit-on pas aussi que le projet de supprimer complètement la distribution des prix se fortifie dans le but de donner à notre école publique l'image d'un égalitarisme intégral ?

Mais alors, depuis la création de cette école publique et gratuite, nos prédecesseurs n'auraient formé que des générations de complexés en procédant à une telle ségrégation intellectuelle ? Mais alors, nous qui avons connu ce système, nous serions donc tous, subconsciemment, traumatisés pour avoir été, une fois ou l'autre, classés derrière un camarade (ou n'ayant pas étudié avec toute l'attention nécessaire) pour n'avoir pas reçu un prix ?

Certes l'école doit continuellement s'adapter, s'enrichir de techniques nouvelles, améliorer son enseignement et fournir toujours mieux à nos enfants les moyens de leur épanouissement. Elle le prouve avec efficacité dans de nombreux domaines. Mais le choix des moyens réclame du discernement, de la logique et des réflexions étayées d'arguments positifs. Ne tombons pas dans l'artifice pour éviter de se consacrer aux problèmes essentiels. Ne subissons pas des modes passagères pour le plaisir d'innover gratuitement ! L'avenir exige, je le répète, des hommes et des femmes sains, décidés et responsables. Qu'on le veuille ou non, l'échelle des valeurs existe dans toutes les régions de notre univers. Et persuadons-nous qu'elle continuera à exister. Elle demeure un critère de sélection qui dynamise ceux qui occupent le haut et qui sert de moteur puissant à ceux qui veulent et qui peuvent gravir encore des échelons.

Nous n'avons pas le droit de poser des problèmes supplémentaires à nos élèves. Qu'ils affirment leur vraie personnalité, qu'ils déploient toute leur énergie à se valoriser et satisfaire une ambition légitime qui, depuis que l'homme existe, lui a fourni la possibilité de s'épanouir.

Mais c'était la fête... et M. Bernard Guillet, président du conseil municipal, s'adressant au corps enseignant, enchaînait :

Votre tâche, en tant qu'éditeur, puisque c'est un de vos rôles, est de promouvoir le goût des loyales rivalités le souci de se distinguer, de gagner le juste prix de son travail.

C'est pourquoi il ne faudrait pas nous méprendre sur le caractère de nos distributions de prix et prétendre que ce n'est qu'un étalage de vanité : nous estimons qu'il ne faut pas confondre vanité avec l'émulation qui enfante le progrès et le goût de vivre.

Distribuons donc des prix qui en soient vraiment. Gardons-nous du traumatisme alphabétique. Nos enfants ne sont ni des lettres majuscules, ni des numéros. S'ils n'ont aucune raison de se distinguer, s'ils n'ont plus envie de mieux faire, ils cou-

rent le plus grand danger, celui de la médiocrité, du nivelingement vers le bas, et l'on n'a jamais décerné de prix aux plus médiocres !

Nous ne voulons pas ouvrir la discussion. Nous voulons ici remercier notre inspecteur M. Mathil qui, lors de l'apéritif, à l'issue des discours, se leva d'un bond et sut dire d'une voix ferme et convaincue ce que beaucoup d'entre nous ressentaient à l'ouïe de tels propos.

Nous étions à la veille des vacances. Nous avions pendant une année essayé de rendre nos élèves responsables, épanouis ; nous avions essayé d'éviter les rivalités, les jalousies, nous avions... Mais à quoi bon ? Merci M. Mathil : il pleuvait ce dimanche-là, nos vacances furent ensoleillées.

Un groupe d'enseignants carougeois.

Et les conseils d'école ?

(Réflexions d'un enseignant genevois après lecture du discours du président de la SPG paru dans l'« Educateur » du 6 juin 1975.)

Me référant aux pages 130 et 131 du rapport que nous avons voté les 8 et 9 novembre derniers, je me suis demandé comment faire passer dans la réalité de mon école ce qui n'était encore qu'une idée.

Trois idées fortes ont conduit notre recherche : **Conseils d'écoles** regroupés en **conseils de circonscription** envoyant des représentants dans un **conseil de l'enseignement**.

La première démarche concerne le conseil d'écoles. Nous ne sommes pas prêts à mettre en place les deux autres pour le moment.

La motivation initiale est le désir profond et sincère de s'engager. Mais ce seul désir ne suffit pas ; il faut encore vouloir créer, participer et assumer. Programme qui semblera ambitieux à plusieurs mais tout de même réalisable au sein d'un groupe.

Après tout qu'est-ce que c'est qu'un conseil d'école ? Mais tout simplement l'ensemble des collègues d'un bâtiment qui organisent en commun la vie de leur école. Au lieu de l'oligarchie parfois très stricte de certaines écoles on trouvera recherche et décision communautaires.

Certains maîtres principaux s'inquiètent peut-être de ne plus être le représentant de la hiérarchie scolaire, l'« être unique » sur qui tout repose ; certains collègues aussi montreront un malaise cer-

tain, surtout ceux dont le rôle au sein de l'école s'arrêtait à la porte de leur classe. Comment ceux-là vont-ils s'y prendre pour assumer des responsabilités collégiales ?

Je voudrais rassurer les inquiets en proposant à leur réflexion une démarche.

A la rentrée de septembre, le premier jour, il faudra proposer à tous les collègues une table ronde où chacun s'efforcera d'approfondir sa propre optique. L'animation de cette discussion pourra être le fait de n'importe lequel des participants. Il est bien entendu que le maître principal accepte aussi la discussion même si ce n'est pas lui qui l'a proposée. Il ne faudra pas qu'il montre de la mauvaise humeur parce que ses « diktat » ne seront plus que des propositions.

Démarche suivante : Lorsque la réflexion aura cheminé dans l'esprit de chacun il sera nécessaire de mettre en place une nouvelle réunion. Il faudra alors créer un embryon de conseil qui dès cet instant deviendra opérationnel. Le maître principal sera toujours le « responsable » de l'école, mais la grande différence sera qu'il n'imposera plus ; il informera, il discutera, et l'équipe prendra une décision.

Les sujets à traiter évolueront au cours de l'année. Si l'on commence par réorganiser la discipline de son bâtiment il n'y aura pas trop de difficultés. Mais les problèmes surgiront certainement quand on abordera les questions de rapports entre collègues qui ont une vision différente de l'école. On pourra aussi trouver des solutions particulières pour des questions d'horaire, de programmes, de travail. Je

pense que se sera un bon moyen de désamorcer certaines animosités entre collègues. On ne verra peut-être plus des écoles divisées en deux clans rivaux se disputer sous l'œil intéressé des responsables hiérarchiques qui savent manier à ravir la vieille maxime « diviser pour régner ».

En conclusion il faut :

- Que chacun prenne conscience de la collégialité qui lie les enseignants, d'abord d'un même bâtiment, ensuite d'un même quartier, puis d'une même commune, d'une même circonscription, d'un même canton, et... même de partout.
- Une mise en commun des problèmes

étant donné que ceux-ci sont un peu les mêmes partout.

- Une recherche collective des solutions, chacun pouvant apporter sa pierre à l'édification de la réponse au problème posé.
- Une application raisonnée et raisonnable des décisions. Il ne faudra pas hésiter de remettre en question quelque chose qui pourrait être amélioré.
- Ne pas attendre qu'une proposition

de réunion vienne d'ailleurs, mais la demander soi-même, la provoquer si c'est nécessaire.

Si la réflexion est bien conduite et si les équipes se sentent solidaires le résultat sera extraordinaire. Combien de craintes, de réticences et d'absentéisme ne faudra-t-il pas vaincre ?

Mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

Jean-Noël Friot.

Rédactrice de la rubrique genevoise : Liliane URBEN
chemin du Renard 44, 1211 Le Lignon. Tél. (022) 96 30 06.

Neuchâtel

LA SPR UNE ET DIVERSE

Les problèmes posés par le recyclage

Planification

En mathématique nouvelle, l'introduction se fait selon le plan romand. Elle a commencé au degré 1 en 1973 et au degré 2 en 1974. L'opération se poursuit au degré 3 cette année.

En français, l'introduction du plan romand est prévue en 1978/79. Elle débutera cependant vraisemblablement en automne 1979.

A 1975/76 correspond l'introduction des activités créatrices et connaissance de l'environnement au degré 1. Relevons l'originalité de cette opération dans notre canton : ces deux ensembles d'activités sont traités en commun, les interpénétrations sont nombreuses, le décloisonnement recommandé. Notons qu'il s'agit d'un essai.

En éducation musicale, on tentera d'introduire simultanément en 1^{re} et 2^e primaire cette discipline en 1977/78.

Quelques heures seront consacrées, en 1975/76, à l'introduction du nouveau manuel de gymnastique des degrés 1 à 4.

En ce qui concerne l'allemand, une commission s'est mise au travail le 19 juin 1975 et déposera son rapport avant la fin de l'année civile. Dans ses travaux, la commission étudiera l'opportunité de l'introduction de cette discipline en 1977 de même que les modalités d'une éventuelle introduction progressive, cette procédure impliquant un découpage géographique du canton...

A chaque introduction correspond un

recyclage dont la durée et l'importance est variable. Il faut relever avec satisfaction que des « années-tampon » ont été aménagées dans la mesure du possible. Nous pourrons reprendre notre souffle, du moins en partie.

Organisation

De manière générale, les cours ex cathedra ont été évités, mis à part la connaissance de la mathématique nouvelle. On a préféré organiser le travail en groupes régionaux de 5 à 8 participants. La plupart du temps, les moniteurs et monitrices sont recrutés parmi les membres du corps enseignant concernés dont la formation est assurée par des spécialistes issus de l'Ecole normale ou secondaire.

Chaque discipline introduite sous-entend la création d'un groupe de coordination présidé par le directeur des cours de perfectionnement. Ces groupes réunissent des enseignants primaires, des représentants du DIP, des moniteurs et des représentants des associations professionnelles.

Le facteur temps

Les recyclages ont un caractère obligatoire et sont pris sur temps d'école. Les moniteurs et monitrices sont détachés de leur classe pour une semaine (ou plus) au moment de leur formation.

La formation mathématique des enseignants se décompose en une quarantaine d'heures de formation technique et

environ 70 heures de formation méthodologique en groupe. Elle s'étend sur toute l'année scolaire, les réunions se tenant chaque semaine ou toutes les deux ou trois semaines, selon les nécessités du moment, le degré de difficulté des notions à « faire passer » en classe...

Les activités créatrices et connaissance de l'environnement impliquent une quarantaine d'heures de formation méthodologique (en groupe) et technique.

Une douzaine d'heures est prévue pour l'éducation physique (formation méthodologique en groupe, et technique).

Il existe des cours de complément pour les maîtres qui changent de degré. Un appui est organisé pour nous aider à surmonter les difficultés lorsque ces dernières deviennent insurmontables.

Les mêmes principes seront appliqués au moment de l'introduction de l'allemand.

Sentiment général

Ces introductions en chaîne, les recyclages qu'elles nécessitent demandent des efforts certains de la part des enseignants. L'acceptation de travaux supplémentaires de préparation, une grande capacité d'absorption, de l'aisance dans l'assimilation, de la maîtrise, de l'efficacité dans la transmission des notions acquises, autant de qualités à mobiliser simultanément...

Les titulaires de classes à plusieurs niveaux risquent fort d'être surchargés. Certains processus d'allègement sont prévus à cet effet.

Les maîtres de classe de développement ou terminales ont une plus grande liberté, la procédure étant adaptée au niveau de leurs élèves.

L'enquête réalisée au niveau 1 quant au système de formation mathématique a donné des résultats positifs. L'approbation est quasi générale. On relève toutefois l'énergie nécessaire pour maîtriser au mieux les difficultés nouvelles.

L'esprit d'équipe régnant dans les groupes a permis — et permettra — de confronter fréquemment les « résultats », de modifier le tir, de se rassurer réciproquement (!) ce qui supplée quelque peu au manque de recul. Le matériel abondant, bien conçu, mis à disposition rend de précieux services.

Climat général... quelques réflexions...

Hasard ? coïncidence ? L'école romande démarrait au moment où la presse internationale (nationale parfois) relatait certains désaccords fondamentaux entre spécialistes de la mathématique nouvelle. Période peu propice pour rassurer les parents enclins au scepticisme ! Va-t-on adapter les exigences aux niveaux secondaires inférieur et supérieur ?

Que deviendront les tests de cinquième année ?

Doit-on immédiatement appliquer ou d'abord expérimenter notre programme romand ?

Il est évident que ce beau programme romand, copieux, savoureux, exigeant, voire capricieux consomme beaucoup de temps. Combien d'activités « moins scolaires », oubliées par les spécialistes hyperspecialisés mais si merveilleusement pratiquées, « avant », par les maîtresses de première et de deuxième année surtout, combien de ces activités n'ont-elles été victimes de la voracité de... l'« insatiable », à trop vouloir, on va peut-être tout gâcher.

Certes, tout a un début. Présent, palpable, vécu. Toutefois ce recyclage mathématique, ce modèle du genre, laisse augurer bien des aventures au fil de ses successeurs ; recyclage et mirage...

J.-P. Buri.

— la gratuité de l'inscription, ouverte à tous nos collègues.

Matériel

Celui de tout rallyman-rallygirl — qui se respecte, à savoir : encyclopédie en 20 volumes, dictionnaires multiples, collection de cartes topographiques, boussoles, compas, curvimètre, altimètre, posemètre, baromètre, thermomètre, et évidemment le dernier modèle de pifomètre.

Inscription, coordonnées

Il est encore temps de vous inscrire par téléphone (33 15 05). Mieux encore : vous venez directement au départ dès 12 h. 30 aux Cadolles (parking sud) et nous procéderons à un enregistrement express.

Les collègues inscrits dans les délais ont rendez-vous dès 13 heures au même endroit.

Comité de section

Dans sa dernière séance, le comité a fixé l'assemblée des maîtres de la section préprofessionnelle de la ville au lundi 29 septembre à 20 heures au restaurant des Beaux-Arts. Chacun pourra s'exprimer sur les nouvelles instructions au corps enseignant reçues en mars dernier. Leur mise en application était immédiate. Quelques mois de recul nous auront peut-être permis de faire quelques remarques.

Correspondants de collège, propagande

Je me permets de vous rappeler les quelques propositions qui vous ont été faites en page 510 de l'« Educateur » N° 22. Merci anticipé.

J.-P. Buri.

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise :

Jean-Pierre MISCHLER, rue du Château, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 30 87.

Jura

LA SPR UNE ET DIVERSE

Les problèmes posés par le recyclage

Planification

Les quatre phases suivantes sont observées pour l'introduction des disciplines fondamentales :

1. Information et sensibilisation (à caractère obligatoire).
2. Formation de formateurs et d'animateurs.

Ces deux premières phases doivent débuter le plus tôt possible afin que l'enseignant puisse connaître les objectifs de son enseignement présent et futur, s'y préparer et étudier personnellement déjà la documentation mise à disposition.

3. Formation du corps enseignant
4. Généralisation.

Les deux dernières phases présentent une continuité dans leur application et nécessitent au départ l'existence des nouveaux moyens d'enseignement mis à disposition. Une expérimentation peut être envisagée et une évaluation constante est faite.

Disciplines fondamentales

Mathématique :

Formation d'animateurs pour la classe de 4^e année : 10 demi-journées. Formation

du corps enseignant de 3^e année : 10 demi-journées.

Cours de compléments de formation d'animateurs (facultatif) : 4 demi-journées ; 15 classes expérimentales.

Cours de rappel.

Français :

Sensibilisation des 1^{re} à 4^e années effectuée : 1 journée.

Formation de formateurs et d'animateurs 1^{re} et 2^e année préparée en collaboration avec le Centre de perfectionnement du canton de Vaud.

Langue II :

Expérimentation en 4^e primaire : 9 après-midis et 2 × 5 jours.

Planification en cours de préparation.

Quelques autres disciplines

Education musicale :

Sensibilisation 1^{re} à 4^e année effectuée : 1 demi-journée.

Formation d'animateurs : 15 demi-journées.

Formation du corps enseignant : dès 1976 (dès la parution des moyens d'enseignement).

District de Neuchâtel

Rallye 1975, 13 septembre

Caractéristiques

- Un itinéraire dosé avec raffinement, très alléchant ;
- une longueur proportionnelle au prix de l'essence (moins de 100 km) ;
- quatre étapes presque équivalentes en durée et en kilométrage,
- trois districts et plusieurs communes ;
- de nombreuses questions et problèmes ;
- un succulent repas à l'issue de l'épreuve, servi dans un cadre idyllique ;

Education artistique et activités créatrices manuelles :

Sensibilisation des 1^{re} à 4^e année effectuée : 1 journée.

Formation d'animateurs : cours et groupe de travail et de réflexion.

Cours pratiques d'introduction aux techniques particulières (nombreux cours facultatifs organisés chaque année).

Etude de l'environnement :

Sensibilisation des 1^{re} et 2^e années effectuée : 1 demi-journée.

Groupe de travail institué pour la formation d'animateurs appelés à conduire des groupes régionaux de travail : 10 × demi-journée et deux stages pratiques de 3 jours.

Education physique, 1^{er} degré :

Introduction au programme Circe I pour les 2^e et 3^e années primaires : 2 × 1 journée.

Organisation

Le Centre de perfectionnement du corps enseignant, institué pour tous les niveaux de l'enseignement, assume, avec la collaboration du Centre d'information mathématique et de plusieurs responsables et groupes de travail la conduite du recyclage en vue de l'introduction du plan romand.

Ce recyclage a lieu en partie sur le temps de travail, en partie sur le temps libre (50 %, 50 %).

L'octroi de congés ne doit pas dépasser 6 jours d'école par année scolaire.

Il est fait appel à un remplaçant qualifié si la durée du congé nécessaire excède deux jours d'école consécutifs, les frais de remplacement étant à la charge de l'Etat.

Sentiment général

Une certaine lassitude est ressentie au niveau du recyclage et est due en particulier à l'effort demandé aux enseignants dans le domaine de l'introduction de la mathématique moderne.

Par ailleurs, le nombre élevé de classes qui comprennent des élèves de plusieurs années scolaires occasionne pour les enseignants concernés des efforts d'adaptation importants ; pour les titulaires de telles classes, il est conseillé de prendre contact avec le Centre de perfectionnement afin de fixer les cours obligatoires à suivre, si le nombre de 6 jours d'école est dépassé (préparation de programmes spéciaux, envoi de cours, etc.). Seuls des regroupements scolaires permettraient d'améliorer la présente situation.

Toutefois, il y a lieu de souligner l'effort accompli par la majorité des enseignants qui — à l'instar d'autres professions — a compris qu'un recyclage ne doit pas concerner sa seule année d'enseigne-

ment, mais au contraire être l'étude personnelle également, de tout le programme.

Le recyclage est un élément du perfectionnement ; la formation continue ne doit pas être pour autant négligée. Aussi, convient-il d'attacher une attention plus grande aux problèmes suivants :

- l'information et la sensibilisation de toutes les personnes concernées par le recyclage ;
- la nécessité de maintenir la formation continue malgré les nombreux recyclages et la recherche d'un équilibre constant entre ces deux formes ;
- l'évaluation des cours de recyclage afin de permettre des corrections en cours d'introduction et d'éviter également des remarques isolées non contrôlables ;
- la liaison à assurer entre la formation de base et la formation continue ;
- les liens à établir entre les divers recyclages nécessités par l'application du plan romand.

W.J.

ÉCOLE NORMALE, PORRENTREUY

A la liste des candidats admis parue dans le n° 22/75, il faut ajouter M. Bertrand Kissling, Courrendlin dont le nom a été bien involontairement oublié.

Le système

Depuis quelques années, les apprentis fréquentant l'Ecole professionnelle ont la possibilité de suivre les cours de l'Ecole professionnelle supérieure.

Avec l'accord de leur maître d'apprentissage, ils vont à l'école un jour de plus par semaine. Ils pourront, au bout de leurs études, entrer sans examen au technicium, à condition de satisfaire aux exigences finales de l'Ecole professionnelle supérieure.

L'intention des promoteurs de cette école est louable : il s'agit pour eux de donner leur chance aux élèves intelligents de l'Ecole professionnelle et qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu, ou pas voulu, faire d'études techniques ou autres.

Les places à l'Ecole professionnelle supérieure étant limitées, on y accède par un concours d'entrée.

Et c'est là qu'on retombe dans le système. C'est là que les bonnes intentions du début sont faussées. Une fois de plus, l'examen d'entrée se borne à vérifier une certaine quantité de connaissances, au-delà de laquelle on ne peut monter au palier supérieur. Une fois de plus, les aptitudes ne sont pas évaluées.

Quand vous saurez que l'examen porte sur les matières du plan d'études des écoles secondaires, vous saurez également pourquoi très peu d'anciens élèves de l'école primaire suivent les cours de cette Ecole professionnelle supérieure.

A aptitudes égales, le choix se porte presque automatiquement sur les élèves sortant d'une école secondaire. Ceux de l'école primaire sont, une fois de plus les victimes du système. Et croyez-moi, à 17 ans, ces injustices font mal, très mal ; même si on se donne des allures désinvoltes, même si on a de longs tifs.

Pi.

Rédacteur de la rubrique jurassienne :
Abel BABEY, Pastourelles 17, 2800 Delémont. Tél. (066) 22 29 34.

PELICULE ADHÉSIVE

HAWE®

FOURNITURES
DE BIBLIOTHÈQUES

P.A. Hugentobler 3000 Berne 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43

13^e course jurassienne d'orientation

L'Office jurassien Jeunesse et Sport, en collaboration avec la SFG de Saignelégier, organise la 13^e Course jurassienne d'orientation le 20 septembre 1975 au chef-lieu des Franches-Montagnes.

Cette compétition est ouverte à tous, des notions très élémentaires de lecture de carte étant suffisantes pour participer.

En principe, la course jurassienne d'orientation est une course d'équipes de deux coureurs bien qu'une catégorie individuelle soit réservée à l'élite et aux seniors. Le cadre des Franches-Montagnes se prête admirablement bien pour une telle épreuve.

Les organisateurs se réjouissent d'accueillir nombreux les sportifs du Jura et d'ailleurs.

L'Office jurassien J + S à St-Imier, tél. (039) 41 10 84, se tient volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Divers

Service de placements SPR

Italie. Famille d'universitaires (physicien au CERN) cherche pour Trieste une jeune fille au pair.

Angleterre. Places au pair disponibles de suite dans familles cultivées.

Echanges d'écoliers avec la Suisse centrale

Dans le cadre de la présence des cantons de la Suisse centrale au Comptoir suisse, une vaste action d'échanges d'écoliers (de famille à famille) est organisée. Les collègues que cela intéresse sont priés de me faire parvenir leur inscription par écrit. Les vacances d'automne, d'hiver et de printemps 1976 entrent en considération.

A. Pulfer,

Catégories individuelles :	Naissance :	Inscription
Elite **	1955 et plus âgés	5.—
Seniors *	1942 et plus âgés	5.—
Equipes de 2 coureurs :		
Elite **	1955 et plus âgés	5.—
Seniors *	1942 et plus âgés	5.—
J + S I (juniors)	1956-1957	2.—
J + S II (cadets)	1958-1959	2.—
Dames		
	1955 et plus âgées	4.—
J + S III (filles)	1956-1959	2.—
Ecoliers I	1960-1961	2.—
Ecoliers II	1962 et plus jeunes	2.—
Ecolières	1960 et plus jeunes	2.—

* Les seniors I (1942 et plus), les seniors II (1934 et plus), les seniors III (1926 et plus) seront classés séparément.

** Les garçons et filles né(es) en 1955 et qui n'ont pas encore 20 ans le 20.9.1975 peuvent concourir en J + S pour les équipes de 2 coureurs, l'année de naissance du plus âgé détermine la catégorie.

Organisation :

SFG Saignelégier et Office jurassien J + S St-Imier

Pose des postes :

Meyer Michel

Inscriptions :

Office jurassien J + S, case postale 254, 2610 St-Imier jusqu'au 12 septembre 1975 au moyen du talon ci-dessous

Carte :

carte nationale 1 : 25 000

Prix-souvenirs :

médailles aux premiers — modeste souvenir aux suivants —

Assurance :

pas de challenge

est l'affaire des participants, sauf pour participants en âge J + S assurés d'office

Rassemblement / heure de départ :

seront communiqués par écrit aux coureurs inscrits

Renseignements :

Office jurassien Jeunesse et Sport, 2610 St-Imier,

tél. (039) 41 10 84

Divers :

inscriptions tardives enregistrées sur place seront majorées

de Fr. 1.—

à détacher et à renvoyer à

Office jurassien J + S, case postale 254, 2610 St-Imier

Je m'inscris à la 13^e Course jurassienne d'orientation qui aura lieu à Saignelégier le samedi 20 septembre 1975

Catégorie : Société/école/club :

Nom, prénom du chef d'équipe : Année de naissance :

Adresse exacte : Domicile :

N^o de tél. : Nom, prénom du coéquipier : Année de naissance :

Je verse la finance d'inscription, soit Fr. au CCP 25 - 10052, Office cantonal J + S, Section jurassienne, 2610 St-Imier.

Remarques : les directives pour la course seront envoyées au chef d'équipe seulement et ce, le 16.9.1975. Aucune finance d'inscription ne sera remboursée.



LA SPR UNE ET DIVERSE

Les problèmes posés par le recyclage

A la recherche d'une dénomination adéquate pour désigner ce qui allait devenir l'aiguillage de l'école vers des voies nouvelles, tout en évitant les risques du hasard, on n'a pas trouvé mieux que l'isolite néologisme recyclage. Ayant son origine dans le jargon industriel et scientifique, il trône aujourd'hui dans le vocabulaire pédagogique. On ne l'en délogera pas de sitôt.

Planification

Calendrier d'introduction

A l'instar des autres cantons et selon une synchronisation identique, le schéma d'introduction des diverses disciplines scolaires a été arrêté en 1972. La cadence adoptée pour la mise en œuvre de chacune d'elles fut l'objet de la même sollicitude. Il ne pouvait être question de déroger aux normes librement convenues et acceptées soit par l'organe central de la SPR, soit également par la Conférence des chefs de service romands de l'enseignement.

Légère avance

Fait important à relever, non seulement les dates ont été strictement appliquées, mais il a été possible d'avancer même le début de l'application du plan romand pour l'une ou l'autre activité. C'est le cas notamment pour le canevas convenu en ce qui concerne l'école enfantine et l'éducation physique. A l'appui de cette constatation, on relève que le rythme adopté pour ces deux secteurs n'a causé aucune perturbation, aucune difficulté majeure.

Tempérer le rythme

Il n'est cependant pas inutile de souligner que la SPR elle-même a suggéré de revoir entièrement le plan général d'introduction des disciplines soumises aux impératifs du recyclage dans le sens d'un desserrement. On peut penser que cette préoccupation s'inspire probablement de certaines difficultés d'application ou d'harmonisation surgies ça et là, signe d'un certain essoufflement dû à des causes de nature diverse. A vouloir trop vite... On apprend que de son côté la Conférence des chefs de service s'est également inquiétée de ce problème. Elle a préparé, dit-on, des propositions tendant à retarder

l'intronisation du programme de certaines branches, tel le français. Comme cela se comprend...

Organisation

Mathématiques

L'entreprise est terminée actuellement pour les 1^{re} et 2^{re} années. Les enseignants de 4^{re} année aborderont cette année leur recyclage théorique. Dès juillet 1976, cette même volée d'enseignants s'astreindra à sa formation méthodologique qui sera assumée comme auparavant par les moniteurs et monitrices ayant dirigé des classes-pilotes. Leur activité s'exerce sous l'impulsion immédiate du responsable cantonal, M. Alphonse Bugnon auquel s'associent les inspecteurs scolaires dont le rôle, actif et discret à la fois, relève d'une mission de surveillance.

La formation théorique des enseignants primaires est confiée à des maîtres de mathématiques de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur.

Les maîtres de 5^{re} et 6^{re} classes vont aborder cette année leur préparation théorique et l'année suivante, le cycle terminal de leur initiation. Ainsi 1977 marquera l'achèvement du tournant conféré à l'enseignement des mathématiques. Tâche primordiale et de longue haleine dont l'importance se mesure à celle que revêt la formation du raisonnement.

Activité créatrice manuelle

a) Le cours de recyclage des maîtres de 1^{re} et 2^{re} années est actuellement absous. C'est le cas également de l'éducation physique qui les concerne.

b) Des cours dits de sensibilisation récemment introduits pour la réforme de l'enseignement du français, de la grammaire structurale et de l'éducation musicale, sont confiés à un nombre limité de maîtres destinés à devenir des animateurs. Le moment venu, ils seront appelés, selon une programmation préalable, à diffuser la méthode et les matières acquises.

c) Temps consacré. Les cours de recyclage ont été organisés et continueront de l'être dans tous les chefs-lieux, la moitié prise sur temps de l'école, l'autre prélevée sur les vacances ou les jours de congé. La durée totale représente 15 jours entiers avec une participation s'élevant à 100 % de l'effectif des maîtres concernés.

d) Autres cours. Outre les 15 jours consacrés au recyclage obligatoire, les cours annuels organisés par le Cemea, soit par la Société fribourgeoise de perfectionnement pédagogique, ou la SSTMRG groupent chaque année à peu près autant de participants. On en a dénombré 1976 pour l'année 1974-1975. Ces cours connaissent chaque année la même faveur.

e) L'allemand... recevra sans tarder sa part de sollicitude puisque dès maintenant, un maître désigné pour être un futur responsable, suit en Valais le cours Petit 1 pour la 4^{re} année. Il aura la tâche de former à son tour des animateurs répartis par centres ou par régions.

f) Zones-pilotes. Sur la base des expériences qui ailleurs se sont avérées concluantes, les milieux compétents projettent d'instituer dans un proche avenir des zones-pilotes afin de préparer des liturgies nouvelles pour l'enseignement de branches dont la méthode doit être repensée.

g) Coût du recyclage. Tout en menaçant la comparaison avec les cantons plus populeux ou plus riches, on relève que si en 1968, les dépenses cantonales affectées au recyclage s'élevaient à Fr. 40 000.—, en 1975, elles dépassaient le quart de million.

h) Recyclage bénévole. A part les cours obligatoires, quelques maîtres s'adonnent à des recherches personnelles en des matières fort diverses : chant, musique, rédaction, expression orale, dessin, gymnastique, etc. Le moment venu, ces futurs spécialistes pourront assumer une charge relevant de l'entraînement choisi.

Sentiment général

La mise en route du recyclage

Elle n'a entraîné aucun bouleversement profond d'ordre psychologique, soit au niveau des maîtres, soit à celui de l'activité scolaire proprement dite. Si à l'instar des nouveautés ou d'un certain snobisme, la remise en cause des méthodes n'a pas suscité l'enthousiasme dès le départ, il n'en a pas moins conquis droit de cité, plus encore une faveur manifeste.

Surcharge ?

On n'a pas non plus décelé des effets de surcharge dus au recyclage, en raison d'abord de son étalement dans le temps, du dosage prudent dans le volume des matières. Une préoccupation dominante, celle de ne pas mener de front l'initiation nouvelle de deux branches importantes.

Accueil

a) Du côté des autorités locales, certaines réticences plus ou moins explicites à cause des jours de congé, n'ont cependant pas réussi à jeter le discrédit sur la

jeune entreprise. Discernait-on peut-être les signes précurseurs de la mutation qui s'amorçait dans les esprits comme dans les faits ? Grâce à une information régulière, à l'extension de la pratique des classes ouvertes, les populations ont assez vite admis la portée et le sérieux de ce mouvement embryonnaire de réforme. Preuve de l'intérêt porté par les parents eux-mêmes, nombre d'entre eux ont tenu à suivre des cours appropriés à l'université populaire dans les chefs-lieux.

b) De la part des élèves, on signale dans une analyse circonstanciée que « Les élè-

ves se montrent presque partout plus actifs, plus intéressés, plus accrochés à la nouveauté. Il semble que le programme qui leur ait proposé corresponde mieux aux exigences psychologiques de leur âge, de leur tournure d'intelligence. Ils s'accommodent assez bien en général de la phraséologie et des schématismes nouveaux. »

c) Chez les maîtres. Le même rapport est en mesure d'affirmer « Qu'ils sont pour la plupart satisfaits des programmes des 1^{re} et 2^{re} années. Si les préparations requièrent davantage de temps qu'aupa-

rant, il faut reconnaître généralement que grâce à leur effort régénérant, la participation des élèves s'est considérablement améliorée. » Cette réflexion, à elle seule, administre la preuve que l'orientation nouvelle des méthodes s'achemine vers des certitudes prometteuses.

A. C.

Rédacteur de la rubrique fribourgeoise :
Albert CARREL, Reichen 2, 1700 Fribourg. Tél. (037) 22 46 80.

Valais

LA SPR UNE ET DIVERSE

Les problèmes posés par le recyclage

Les profondes modifications qui s'opèrent au sein des méthodes d'enseignement et le renouvellement de la matière elle-même appellent sans conteste de nombreux recyclages. Lorsque le Valais a voté son adhésion à l'école romande, le Département de l'instruction publique et les enseignants de notre canton étaient loin de prévoir tous les problèmes auxquels ils devraient faire face.

Planification

Il fallait mettre au point les programmes de l'école enfantine, recycler les maîtres à la fois en mathématique moderne, en allemand et en éducation musicale, et prévoir à plus longue échéance l'introduction des nouveaux programmes de français et la nouvelle méthode d'écriture, sans oublier l'étude de l'environnement et les activités créatrices manuelles.

Echéances d'introduction de ces matières

— les programmes de l'école enfantine sont au point pour cet automne ;
— l'enseignement des mathématiques modernes est déjà uniformisé dans les 3 premiers degrés primaires ; il faudra attendre 1978 pour que l'enseignement en soit généralisé ;
— la nouvelle méthode d'allemand suit son cours avec une année de retard sur les maths ; donc, l'échéance se situe en 1979 ;
— les cours de recyclage en méthode Ward (éducation musicale) prennent déjà une place importante dans les sessions pédagogiques, mais il faudra attendre 1981 pour la généralisation de cette méthode dans tous les degrés primaires.

- l'échéance de l'étude de l'environnement se situe en 1978 ;
- les maîtres sont déjà recyclés en éducation physique et en activités créatrices manuelles (degrés 1 à 4) ;
- quant au français et à l'écriture, il faudra attendre l'année 1983.

Organisation

Plusieurs facteurs non négligeables ont rendu l'organisation des cours de recyclage assez ardue :

1. D'abord, l'Etat a mis sur pied deux sortes de cours : la semaine de perfectionnement (prise sur les congés de Pâques ou sur les vacances d'été), et les cours durant l'année (pris tour à tour pendant ou après le temps de classe).

2. Ensuite, la configuration même de notre territoire a obligé le DIP à décentraliser les cours ; c'est ainsi que des semaines sont organisées à Sierre, Sion, Martigny et Monthey.

3. Enfin, un problème plus délicat : le choix de professeurs étant à la hauteur de la tâche, et pouvant être disponibles au moment voulu.

Pour donner foi à ceci, je cite M. Anselme Pannatier, chef de service de l'enseignement primaire : « Nous rappelons que des cours nombreux et bien fréquentés sont organisés pendant les vacances d'été, mais qu'il est indispensable d'en prévoir pendant l'année scolaire, c'est-à-dire au fur et à mesure de l'avancement des programmes.

Par ailleurs, certains professeurs étrangers au pays et dont la collaboration nous est absolument nécessaire n'ont pu, malgré notre insistance, se libérer pendant l'été !

A titre d'exemple, durant la nouvelle année scolaire, un maître de 3^{re} primaire suivra 6 rencontres mathématiques, et un maître de 6^{re} : 24.

Sentiment général

Je cite à nouveau M. Pannatier : « L'orientation nouvelle de la mathématique accentue encore le souci prédominant de l'enseignant : l'épanouissement de l'enfant. Dans cette perspective, les enseignants méritent félicitations et remerciements pour leur persévérance et leur franche collaboration. Malgré le surcroit de travail qu'exigent ces changements, une nouvelle prise de conscience au niveau pédagogique se fait sentir. N'est-ce pas encourageant, dans ce monde où l'efficacité est souvent le seul objectif, de continuer à placer l'enfant, être humain en plein développement, au centre du débat ? »

Faut-il comprendre, au vu de ces mots, que le personnel enseignant du Valais accepte avec enthousiasme de sacrifier son temps de vacances à un perfectionnement parfois astreignant ? Ce serait trop beau ! Et pourtant, la session pédagogique d'été a réuni plus de mille participants, alors qu'elle était facultative pour beaucoup ! L'enseignant éprouve le besoin de se renouveler, dût-il parfois y payer de sa personne. Malgré cela, comprenons que les enseignants âgés, qui voient arriver le jour de la retraite, éprouvent quelques difficultés à suivre assidûment les semaines de perfectionnement.

Le manque d'intérêt ou de temps pour certains cours de recyclage peut causer des « ennuis » au DIP ; c'est ainsi que certains cours Ward, faute de participants, doivent être remis à une date ultérieure.

P.-M. G.

Rédacteur de la rubrique valaisanne :
Pierre-Marie Gabioud, Neige et Soleil, 1874 CHAMPÉRY.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par
l'Etat

Assure des rentes à tout âge
et aux meilleures conditions.

Renseignez-vous sur les nombreuses
possibilités qui vous sont offertes en vue de
créer ou de parfaire votre future pension de
retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS

Contrôlée et garantie par
l'Etat

Elle assure :

- a) pour la couverture des frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers, toute personne de la naissance au décès, domiciliée dans le canton de Vaud, aux meilleures conditions, en cas de maladie et d'accidents ;
- b) pour une indemnité de perte de gain, toute personne exerçant une activité lucrative et domiciliée dans le canton de Vaud, y compris les apprentis, dès le 1^{er} jour d'incapacité de travail, ou à des échéances différées, en cas de maladie et d'accidents ;
- c) pour des indemnités complémentaires aux frais d'hospitalisation en privé lors de maladie et d'accidents ;
- d) pour des indemnités en capital en cas de décès ou d'invalidité par suite d'accidents, toute personne de 0 à 65 ans révolus titulaire auprès d'elle d'un contrat pour l'une des assurances de base.

Agences dans chaque commune.

**Direction : rue Caroline 11,
1003 Lausanne
Tél. 20 13 51**

Bibliothèque
Nationale Suisse
2002 BERNHE

1820 Montreux 1
J. A.

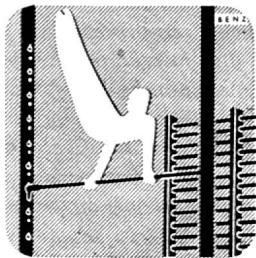
Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de
sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (01) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux auto-
rités, sociétés et particuliers



DÉPARTEMENT DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE ET DES ASSURANCES

Service de l'enseignement spécialisé, 26, rue St-Martin,
1000 Lausanne

POSTE AU CONCOURS

1 enseignante spécialisée

pour une classe d'enfants souffrant de troubles du langage
(âge 7-8 ans)

Titres requis :

Brevet de capacité pour l'enseignement primaire et spé-
cialisation (possibilité de spécialisation en cours d'emploi)

Entrée en fonctions :

Dès que possible

Renseignements et offres de service :

Direction du Centre logopédique et pédagogique du Nord
vaudois, rue des Moulins 99, 1400 Yverdon. Tél. 021/21 72 60



Pour vos imprimés une adresse

**Corbaz S.a.
Montreux**

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62